LÉGION D'HONNEUR.
Le 18 novembre 2013 TARBES

Madame la Ministre,
Je voudrais vous remercier d'avoir, à ma demande, pris sur votre temps pour venir à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarbes me remettre cette distinction. Croyez bien que j'en suis heureux pour l'ensemble des Artisans de mon département, très ému et également très honoré.
Merci également à toutes les personnalités présentes ainsi qu'à vous tous, mes amis et fidèles compagnons de route.
Permettez moi, tout d'abord, de partager l'honneur qui m'est fait en ce jour avec mes parents, ma mère et mon père. Mon père Orphelin à l'âge de 9 ans, rentra en apprentissage à 12 ans comme mécanicien automobile, en février 1936 il créera un atelier de réparation Automobiles à Madrid, en décembre 1936 il partira combattre la dictature auprès des troupes Républicaines. Après « LA RETIRADA » le 9 février 1939 ils seront, tous les deux, internés au camp d'Argelès-sur-Mer. Ils avaient tout perdu, y compris leurs montres et leurs alliances.

Suivirent 6 ans de guerre, de peurs et de privations en France.
Mon frère Manuel naquit à Tarbes en 1940, moi en 1943 à Bagnères-de-Bigorre.

Je suis donc, l'un de ces enfants d'Espagnols, dont les parents ont refusé la dictature, qui ont fait de la France leur seconde, puis leur seule patrie.

Mes parents m'ont inculqué avec autant de passion que de rigueur, le goût du travail bien fait, ainsi que l'opiniâtreté et l'abnégation nécessaire à l'accomplissement des objectifs que l'on s'est fixés.
Ils m'ont également légué le goût de l'engagement personnel au service de la collectivité.

C'était ce que j'appelle une femme et un homme de bien qui m'ont donné des convictions, du courage, de l'enthousiasme. Je sais ce que représenterait pour eux l'honneur que vous me faites aujourd'hui.

Si j'ai eu un "Maître" : mon père, je n'ai par contre, jamais eu d'employeur. Toute ma vie professionnelle - 43 années - est celle, exaltante, épanouissante, souvent difficile, d'un entrepreneur, d'un chef d'entreprise.

Installé en 1963 à l'âge de 20 ans, mes parents mon émancipé pour que je puisse m'inscrire au Répertoire des Métiers.

Suivirent 43 années d'Artisanat qui m'ont comblé.

Associé à mon frère , Manuel, malheureusement disparu, nous avons créé trois établissements, formé 19 apprentis, accueilli plus de 30 stagiaires dans nos centres de contrôle technique, participé à de folles expériences, qui, aujourd'hui sont qualifiés d'avancées technologiques importantes :
-1963 Construction d'un atelier de 200 m2 à Pouzac
-1968 Extension de 600 m2 de l'atelier de Pouzac
-1977 Création d'un atelier à Bagnères-de-Bigorre baptisé « STATION TECHNIQUE AUTOMOBILE « équipé de bancs de freinage et de suspension en espérant, enfin, voir arriver le contrôle technique automobile, lequel arrivera en 1992.....soit 15 ans plus tard....
-1981 Arrivé de la micro-informatique. Nous créons en collaboration avec la Sté. « Gestion Pyrénées Informatique » de Pau le premier logiciel de gestion de garage et de station service. Nous serons en 1982 la première entreprise Artisanale informatisée.
-1987 Mise en place avec la Sté. SATAM du premier distributeur de carburant par carte de crédit.

-1992 Création d'un centre de contrôle technique pilote à Tarbes.

Comme quoi l'innovation peut également venir des petites entreprises.

Je me reconnais pleinement dans ce secteur exigeant qui relève aujourd'hui, Madame la Ministre, de votre tutelle

Les Artisans sont souvent solitaires, ils sont aussi, plus souvent qu'on ne le dit, solidaires.

C'est pourquoi j'ai toujours conjugué la direction d'entreprise avec l'engagement collectif et associatif :
J'ai commencé à l'Harmonie Bagnéraise où j'ai occupé le pupitre des trompettes durant plus de 30 ans
Aux éclaireurs de France
A la chambre de Métiers durant quelques 35 ans, à l'Amicale des Maitres Artisans,
Au Conseil National des Professions de l'Automobile, a la caisse de retraite des Artisans la CIRVABER puis l'AVA et la CANCAVA à l'U.P.A. encore aujourd'hui a la Médecine au travail

J'y ai reçu, de grandes joies, d'énormes déceptions aussi, mais si j'ai beaucoup donné, j'ai aussi beaucoup reçu.

En 1975, sur les conseils de M. le directeur de la Chambre de Métiers de l'époque, devenu aujourd'hui mon vieil Ami Alain Molina, j'ai frappé à la porte du "Monsieur SOCAMA,"des Htes Pyrénées, pour lui soumettre un projet, qui venait d'être refusé par le banquier traditionnel de notre entreprise. J'étais loin de m'imaginer dans quelle belle et longue aventure allait me projeter l'acceptation de mon dossier.

Je suis entré au comité de crédit local en 1977, pour rendre service, m'avait-on dit.
Cinq ans plus tard, je devenais président départemental, puis président régional, puis National et enfin Européen.

Bien que j'aie cessé toutes mes fonctions le 22 mai 2012, après 35 ans de fidélité, et que, je ne représente plus rien au niveau départemental ni régional, je ne puis m'empêcher de vous faire mon dernier plaidoyer.

La SOCAMA, Cette chaîne de confiance et d'appui, basée sur la reconnaissance du savoir-faire et des compétences, m'est apparue comme un système aussi vertueux qu'efficace et, petit à petit, je lui ai rendu une part de ce qu'elle m'avait apportée.

Président européen du cautionnement mutuel, j'ai pris, encore davantage conscience aux quatre coins du monde de l'importance du mouvement que les SOCAMA ont initié.

A Bogota, à Casablanca ou à Budapest, ce que nous réalisons ensemble suscite l'intérêt et entraîne une forte demande d'accompagnement pour s'inspirer de notre exemple.

À Bogota, on m'a démontré que l'attribution d'un crédit de 80 € peut contribuer à sortir une famille d'un bidonville.

À Casablanca, la même somme peut permettre à une femme battue et humiliée de retrouver sa dignité.

À Budapest, après la chute du mur berlinois, j'ai bien compris le rôle de la "garantie" pour recréer les bases d'une économie.

Dans toute l'Europe, j'ai pu constater les effets positifs de la complémentarité des fonds publics et des fonds privés dans la démarche de cautionnement mutuel.

Les SOCAMA, un mouvement reconnu à l'échelle européenne mais insuffisamment considéré en France…

- La BEI, par l'intermédiaire du FEI développe depuis 2003 un partenariat puissant avec les SOCAMA et reconnait leurs capacités à porter les aides publiques au plus près des entreprises qui en ont le plus besoin, les TPE (Très Petites Entreprises) : « Les SOCAMA sont le plus puissant

outil de diffusion des aides européennes de France ! »

J'en veux pour preuve le courrier que je viens de recevoir de, Michel ROUX, Directeur du Développement Banques Populaires au sein de la BPCP, qui tout en regrettant de ne pouvoir être avec nous aujourd'hui me dit : « Ton engagement au service de la Socama et le cautionnement mutuel Européen est une vraie richesse. Je le mesure tous les jours. Le nouveau partenariat que nous venons de signer avec le FEI concernant le financement de l'innovation pour toutes les entreprises jusqu'à 500 salariés trouve son fondement dans la qualité du travail effectué sous ton égide. Aujourd'hui ce sont plus de 2 milliards d'euros de financements qui bénéficient d'une contre garantie du FEI au profit des SOCAMA……etc »

- Les chiffres sont considérables et font des SOCAMA la première Société de cautionnement mutuelle de France : les SOCAMA c'est près de 2,5 milliards d'euros cautionnés. En 2012, 30 000 prêts pour un montant de 800 M€ dont plus de la moitié en partenariat avec le FEI.
- Chaque année, les SOCAMA garantissent 30 à 35 000 prêts pour un montant de 8 à 900 millions d'euros.

Comment expliquer alors que dans leur pays, la France, là où elles interviennent, les SOCAMA soient si peu reconnues ?

En Midi Pyrénées nous avons fait vivre un partenariat exemplaire durant plus de 15 ans. Je regrette que celui ci ne soit plus en vigueur, au prétexte que nous sommes mono bancaire, privant ainsi nos sociétaires de l'aide publique régionale et mettant les SOCAMA en distorsion de concurrence avec les autres organismes de caution.

La mono bancarité

- C'est un combat ancien et ringard, on cite souvent l'adossement exclusif des SOCAMA aux Banques Populaires, mais cela est notre plus grande force !... cela nous permet de résister aux différentes crises qui se succèdent et donc de pérenniser notre modèle.

De plus, c'est la faute à Etienne Clémentel Député Maire de la Gauche Radicale, sept fois ministres qui fit voter la loi du 13 mars 1917, laquelle dans son article 1 crée le Cautionnement et dans son article 2 autorise la création du crédit Populaire.

- Cet adossement exclusif, qui en fait n'est rien d'autre qu'un emménagement réglementaire avec la commission bancaire, qui ne compromet nullement l'autonomie ni des SOCAMA ni des Banque Populaires, c'est un combat passéiste et rétrograde qui vous empêche de voir le point clé qui caractérise les SOCAMA :

  Ce sont les chefs d'entreprise qui décident des dossiers en apportant leurs expertises dans les comités de crédit locaux organisés partout en France.

  Qui d'autre fait cela dans notre pays ?

  N'est ce pas ce vers quoi, il faut tendre, pour rapprocher banquier et entreprises ?

Cette efficacité la France la doit aux 800 bénévoles tous chefs d'entreprises qui s'impliquent pour décider de cautionner les crédits aux artisans, aux commerçants et aux professions libérales ; 800 bénévoles engagés pour la croissance !

Pardonnez ma fougue et mon audace, mais les SOCAMA ont tellement apporté aux TPE. Elles œuvrent dans l'ombre là ou personne ne veut aller et ou pourtant il faut soutenir le développement économique.

Croyait vous que SOFARIS avant hier ou OSEO hier ou la BPI demain aurait permis au Marechal Ferrand de s'installer dans les Baronnies, permettais moi d'en douter.

J'attire également votre attention sur la tarification, mon petit camarade des Baronnies n'aurait sans doute pas pu payer le cout de la garantie OSEO.

C'est pourquoi,

- J'appelle de mes vœux une évolution tangible de cette situation
- Les SOCAMA doivent être intégré au Pacte pour la compétitivité et participer, dans leur domaine de compétence, au fonctionnement de la Banque Publique d'Investissement… car la cause est COMMUNE !
- Il est également indispensable de les associer aux différentes réunions de concertations menées par les pouvoirs public tant au niveau départemental, régional qu'au niveau national.

Au niveau régional j'espère qu'un nouvel accord de collaboration sera mis en place très rapidement et pourquoi pas demain une collaboration avec le Conseil Général.

Je rêve du jour ou, à l'image de se qui se pratique dans la majorité des pays d'Europe, l'état et les collectivités territoriales interviendront non pas directement : mais bien, en contre garantit des organismes de garantie mutualiste.

Mon engagement a cette cause explique sans doute la distinction que je reçois aujourd'hui, une reconnaissance que je dois partager avec beaucoup. C'est pourquoi je souhaite rendre un hommage sincère à toutes ces femmes et tout ces hommes de qualité que j'ai rencontrés, qui ont été mes fidèles et compétents collaborateurs, qui m'ont en quelque sorte formé, façonné et qui ont largement contribué à me conduire jusqu'ici.

Merci Alain MOLINA, merci Jean Pierre GRANDSIMON, merci Alain MALAUSENA, merci Annie SANCHEZ GUITARD, merci Gérard BOURGUILLEAU, merci Michel ROUX, merci Pierre YVON, et tous les autres que je ne saurais citer, il y en a trop qu'ils sachent combien je leur suis, très sincèrement reconnaissant.

Ils peuvent être fier d'avoir aidé des milliers d'entrepreneurs à investir des Millions d'Euros favorisant ainsi la création ou le maintien de milliers d'emplois.

Et tout ceci, sans un centime d'argent public, par ces temps de crise il serait souhaitable que cela puisse servir d'exemple et permette la réflexion.

Qu'il me soit enfin permis de partager ce moment avec mes deux grandes filles LAURENCE et STÉPHANIE et mes quatre petits enfants avec une pensée pour leur maman pour qui je n'ai pas été toujours très disponible, bien que malgré tout, toujours très attentif.
Je suis en tout cas très fier de leur propre réussite. Merci à toi Stéphanie d'être parmi nous en ce jour.

Je voudrais aussi remercier mon épouse AURA MARIA pour la patience dont elle a su m'entourer et, enfin, notre fils DORIAN, qui a fait 14 ans il y a quelques jours. C'est donc un adolescent dans toute sa splendeur et j'espère bien lui passer la flamme qui me guide.

Je terminerai par cette maxime dont je ne connais pas l'auteur, mais que j'ai faite mienne :
Il est souvent judicieux de remplacer :

Le doute par la certitude
La mélancolie par le courage
La méchanceté par le bien
Le scepticisme par l'enthousiasme
Et l'orgueil par la modestie

Madame la Ministre, merci encore de tout cœur de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Permettez moi de vous présenter tous mes vœux de réussite afin de mener à bien la lourde tâche qui est la votre. A vous mes chers amis, merci, merci de l'amitié et de la confiance que vous me témoignez et enfin un grand merci à M. le Président, M. le Directeur et tous le personnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Htes Pyrénées d'avoir organisé cette cérémonie.